AVIS PUBLIC

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – JUILLET 2026

1. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 14 juillet 2026 à 19 h 30, à la salle communautaire Athanase-David (église) située au 2490, rue de l'Église, les membres du conseil devront statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

   1409, montée du 8e rang
   Dossier : DM-2026-00035
   Lot : 2 992 106 du cadastre du Québec
   Objet : Permettre un agrandissement du bâtiment principal existant avec une marge de recul arrière de 3,82 mètres alors que le Règlement de zonage 601 prescrit une marge de recul arrière de 9 mètres dans la zone EF-01.

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, en personne, pendant la séance du conseil municipal.

3. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.*

DONNÉ À VAL-DAVID, le 23 juin 2026

(Signé)

François Pépin, ing. MScA ASC
Directeur général et greffier-trésorier